



## Les TPE-PME paient cash les exigences financières des syndicats

Deux pas en avant, trois en arrière... Le gouvernement a finalement renoncé à créer une contribution supplémentaire pour financer le dialogue social : les sénateurs ont supprimé l'article controversé lors de l'examen du projet de loi portant rénovation de la démocratie sociale. Mais le gouvernement risque de céder à l'UPA puisqu'il lui a promis d'étendre à toutes les branches de l'artisanat, l'accord qu'elle a signé en 2001 et qui prévoit l'instauration d'un prélèvement de 0,15% de la masse salariale pour financer le dialogue social. Cet accord n'est aujourd'hui appliqué que dans le secteur de l'alimentaire en raison de l'opposition des autres branches...

Dans cette affaire, le Medef et la CGPME avaient le beau rôle : ces organisations patronales ont farouchement combattu l'instauration de toute nouvelle contribution car le Medef et la CGPME sont déjà largement subventionnés et ils vivent grassement des contributions qu'ils touchent sur les prélèvements sociaux sans parler des dérives financières dévoilées dans des rapports officiels et les médias. Il va pourtant bien falloir que ces pratiques d'un autre âge cessent et que les syndicats - patronaux et salariés - comprennent qu'il est de leur intérêt de s'autofinancer s'ils veulent être des partenaires crédibles. Les syndicats comme le législateur ne pourront pas non plus faire l'économie d'une réflexion sur le rôle, l'efficacité et la responsabilité des partenaires sociaux dans la bonne marche de l'économie.

Reste que ce prélèvement programmé de 0,15% de la masse salariale va ponctionner encore un peu plus le pouvoir d'achat des entreprises et les fragiliser à un moment où elles doivent faire face à une crise sans précédent de liquidités, aggravée par le resserrement du crédit bancaire et la hausse du prix des matières premières. Ainsi, le gouvernement accèderait à la revendication d'un syndicat en manque de financement - l'UPA - contre la demande récurrente de millions de patrons de baisser les charges qui pèsent sur le travail et donc sur leur activité.

### **Je vote pour que le gouvernement défende l'activité économique et baisse les charges**

Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23  
Ou adressez-nous un mail à : [defenseactivite@lescreateurs.org](mailto:defenseactivite@lescreateurs.org)

### **Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !**

Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.

\*Si vous souhaitez recevoir nos informations par mail, renvoyez-nous ce fax avec votre adresse ou inscrivez-vous directement en écrivant à [inscription-cp@lescreateurs.org](mailto:inscription-cp@lescreateurs.org) (n'oubliez pas d'indiquer dans votre mail, votre numéro de fax) :

**Votre e-mail :**

### **Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !**

Pour se désinscrire : [desinscription-cp@pmetpe.com](mailto:desinscription-cp@pmetpe.com) ou par fax au : 01 40 99 93 23